

TRANSMIS LE 18/07/2022
REÇU LE 18/07/2022
AFFICHÉ LE 19/07/2022
NOTIFIÉ LE 19/07/2022
PUBLIÉ LE 19/07/2022

2022/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION N°15

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - MARCHÉ SUBSEQUENT N°17CO57 – ACCORD-CADRE N°15CO20 POUR L'ACHAT ET LA MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois de juillet à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

- Xavier DUBOURG : Marie-Christine CAVECCHI
- Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO : Frédéric LÉPRON
- Patrick BOULLÉ : Dominique ASARO
- Ginette FIFI-LOYALE : Claire LE BERRE
- Thierry BILLARAND : Alain VERBRUGGHE
- Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI
- Stéphane VERNEREY : Nadine SENSE
- Roland CHANUDET : Étienne LE BÉCHEC
- Valentin BARTECKI : Mohamed BANNOU
- Florence DECOURTY : Laurie DODIN

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 juin 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Direction des Services Techniques

Question n°15 du CM du 05/07/2022 - P 1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION N°15

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – MARCHÉ SUBSEQUENT N°17CO57 – ACCORD-CADRE N°15CO20 POUR L'ACHAT ET LA MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1.

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-12 et L 2121-13,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2194-1, R.2194-2 et suivants,

VU la décision n°15-225 du 7 juillet 2015 relative à la signature de l'accord-cadre à marchés subséquents n°15CO20 pour l'achat et la fourniture et la maintenance de photocopieurs avec la société AT PARTNERS,

VU la décision n°17-214 du 16 juin 2017 autorisant la signature du marché subséquent n°17CO57 pour l'achat et la fourniture de photocopieurs pour un montant global et forfaitaire de 34 727,94 € TTC (achat de matériel) et pour un montant estimatif de 24 336 € TTC (maintenance),

CONSIDÉRANT que le marché subséquent n°17CO57 arrive à son terme le 12 juillet 2022, et qu'il s'avère nécessaire de prolonger la durée de celui-ci jusqu'à la conclusion d'un nouveau contrat d'achat et de maintenance des photocopieurs de la mairie, prévu en 2023,

CONSIDERANT l'accord de la société AT PARTNERS pour prolonger la durée du marché subséquent n°17CO57 pour une durée de 10 mois à compter du 27 juillet 2022,

CONSDERANT que le contexte économique et nécessite une actualisation des prix de la maintenance pour la durée de la prolongation,

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, il y a lieu d'établir un avenant n°1 au marché subséquent n°17CO57, dont le titulaire est l'entreprise AT PARTNERS sise 1 rue Médéric – 92250 LA GARENNE COLOMBES,

APRES l'avis de Commission Finances/Administration Générale/Santé et Intercommunalité du 27 juin 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal :



Question n°15 du CM du 05/07/2022 – P 2/2

Article 1 : **APPROUVE** les conclusions de l'avenant n°1 au marché subséquent n°17CO57 pour l'achat et la maintenance de photocopieurs prolongeant la durée du contrat de 10 mois à compter du 27 juillet 2022, et actualisant le coût/copie de la maintenance.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise AT PARTNERS sise 1 rue Médéric – 92250 LA GARENNE COLOMBES - y compris toutes décisions d'acceptation et de cession de créance.

Article 3 : **DIT** que les dépenses relatives à ce marché sont imputées au budget communal.

Article 4 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : **PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
 Maire de Franconville,
 Conseiller Régional d'Ile-De-France



(Handwritten signature of Xavier Melki)

Caractère Exécutoire

En réponse du Maire
 Le Maire

A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

(Handwritten signature of Dominique Assier)
 Dominique Assier
 Le 19 juillet 2022



Acte à classer**DEL05072022Q15**

1 **2** **3** **4**
En préparation En attente retour > AR reçu < Classé
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-18T19-16-52.00 (MI238829758)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20220705-DEL05072022Q15-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

COMMANDE PUBLIQUE - MARCHÉ SUBSEQUENT N.17CO57 - ACCORD-CADRE
N.15CO20 POUR L'ACHAT ET LA MAINTENANCE DE PHOTOCOPIEURS
- AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER
L'AVENANT N.1.



Date de décision : 05/07/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.7. ACCORDS-CADRES
1.1.7.3. services

Acte : 15 - CP - Avenant 1 17CO57
photocopieurs.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/07/22 à 19:16

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 18/07/22 à 19:16

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 18/07/22 à 19:21